

*solation dont j'ai besoin dans une circonstance si douloureuse. Ainsi je vous fais cette Lettre pour vous dire qu'aussi-tôt que vous l'aurez reçue vous fassiez faire des Prières publiques dans l'étendue de votre Diocèse, & que vous ayez à inviter à celles qui seront faites dans votre Eglise les Corps qui ont coutume d'assister à ces tristes cérémonies, en m'assurant que vous me donnerez en cette occasion des marques de votre piété ordinaire. Je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte & digne garde. Ecrit à Versailles le 24. Décembre 1765.*

Conformément aux ordres du Roi, Mr. l'Archevêque a fait publier un Mandement, par lequel il ordonnoit dans toutes les Eglises de son Diocèse des prières pour le repos de l'ame de Mgr. le Dauphin, & indiquoit pour le même objet un Service solennel qui a été célébré le 8, Janvier dans l'Eglise Métropolitaine de la Ville de Paris.

Quelques jours avant sa mort, Mgr. le Dauphin fit appeler le Duc de la Vauguyon & lui dit : *Je souhaite à mes Enfans toutes sortes de bonheur & de bénédictions : je leur recommande de profiter de la bonne éducation que vous leur donnez. Inspirez-leur la crainte de Dieu & le plus grand respect pour la Religion; qu'ils soient toujours soumis au Roi, & qu'ils conservent toute leur vie pour Madame la Dauphine l'obéissance & la confiance qu'ils doivent à une Mere aussi respectable.* Ce sont-là les paroles du pieux Prince défant pour ses augustes Enfans, & non pas celles d'un prétendu discours qu'il auroit fait au Duc de Berry, discours fabriqué, & qui s'est vu dans toutes les Gazettes d'Hollande & autres.

Après